



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Projet du REP + Michelle PALLET 16000 - ANGOULEME 2015 – 2019



## 1. Composition du réseau

Nom du collèe	REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
Collège Michelle PALLET	REP+	05.45.91.34.35	<a href="mailto:ce.0160113l@ac-poitiers.fr">ce.0160113l@ac-poitiers.fr</a>

Circonscription du 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Adresse électronique
Circonscription Pré élémentaire	05.45.90.14.79	<a href="mailto:ce.angouleme.preelementaire@ac-poitiers.fr">ce.angouleme.preelementaire@ac-poitiers.fr</a>

Ecoles primaires	Hors éducation prioritaire, REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
<b>Ecole Cézanne RENOIR</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 50 64</b>	<a href="mailto:ce.0160124y@ac-poitiers.fr">ce.0160124y@ac-poitiers.fr</a>
<b>Ecole Alain FOURNIER</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 82 64</b>	<a href="mailto:ce.0160875p@ac-poitiers.fr">ce.0160875p@ac-poitiers.fr</a>
<b>Ecole Marie Curie</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 87 98</b>	<a href="mailto:ce.0160139p@ac-poitiers.fr">ce.0160139p@ac-poitiers.fr</a>
<b>Ecole Albert Uderzo</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 80 81</b>	<a href="mailto:ce.0160975y@ac-poitiers.fr">ce.0160975y@ac-poitiers.fr</a>
Ecoles maternelles	Hors éducation prioritaire, REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
<b>Ecole Auguste RENOIR</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 50 58</b>	<a href="mailto:ce.0160153e@ac-poitiers.fr">ce.0160153e@ac-poitiers.fr</a>
<b>Ecole Alain FOURNIER</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 80 12</b>	<a href="mailto:ce.0160959f@ac-poitiers.fr">ce.0160959f@ac-poitiers.fr</a>
<b>Ecole Charles PEGUY</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 41 86</b>	<a href="mailto:ce.0160161n@ac-poitiers.fr">ce.0160161n@ac-poitiers.fr</a>
<b>Ecole St EXUPERY</b>	<b>REP+</b>	<b>05 45 91 82 61</b>	<a href="mailto:ce.0160147y@ac-poitiers.fr">ce.0160147y@ac-poitiers.fr</a>

## 2. Constats initiaux (en lien avec projet d'école, projet d'établissement, contrat d'objectifs ECLAIR)

2015	L'essentiel
<b>Points forts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>+ <b>Une culture du travail en équipe</b>, renforcée par le temps libéré par la pondération.</li><li>+ <b>La qualité des liaisons</b> (maternelle -&gt; élémentaire / élémentaire -&gt; 6<sup>ème</sup> / collège -&gt; lycée de secteur : Guez de Balzac).</li><li>+ Un laboratoire de <b>réflexion et d'innovations pédagogiques</b> au 1<sup>er</sup> degré qui essaime peu à peu sur les pratiques du collège. Tout cela prend appui sur des formations proches du terrain et le plus possible en inter degrés.</li><li>+ <b>Des professeurs ressources</b>, force de <b>proposition et de mise en œuvre</b> de co-interventions dans les classes du 1<sup>er</sup> degré (2 ETP dont 16h sur le 1<sup>er</sup> degré math, H/G, Histoire des Arts, SVT, EPS).</li><li>+ Une culture de la <b>personnalisation des parcours</b> et de la <b>différenciation pédagogique</b> (beaucoup plus affirmée dans le 1<sup>er</sup> degré).</li><li>+ L'existence <b>de projets</b> inter degrés fédérateurs, <b>axés sur les apprentissages</b> et qui participent par la même occasion au développement d'un esprit « de réseau ».</li><li>+ <b>Une étroite collaboration</b> entre les membres du RASED (principalement le psychologue) et la Conseillère d'Orientation Psychologue, par <b>un partage réciproque d'informations</b>.</li><li>+ La richesse <b>des collaborations</b> avec de <b>nombreux partenaires</b> locaux.</li><li>+ Un bon <b>climat de confiance</b> entre les <b>équipes éducatives et les familles</b>.</li><li>+ La <b>stabilité</b> des équipes (20% des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré ont une ancienneté supérieure à 8 ans, peu de demande de mutations sauf pour les TZR et les BMP. Stabilisation dans le 1<sup>er</sup> degré après un important turn over en 2014).</li><li>+ Une amélioration des résultats scolaires : taux de réussite au DNB (en particulier aux épreuves écrites) et passage en 2<sup>nde</sup> GT, passage en 1<sup>ère</sup> G ou T</li></ul>

## Points de vigilance

- + **Des arrivées et des départs nombreux en cours de parcours** (entre 15 et 20 entrées ou départs par an sur le collège avec des impacts sur le 1<sup>er</sup> degré en cas de fratrie) : 1/3 des élèves présents en 3<sup>ème</sup> étaient élèves au collège en 6<sup>ème</sup>, sur 121 élèves évalués en 2013 en GS, 55 étaient encore présents au sein du réseau en CE1 en 2015...)
- + **Le nombre croissant d'élèves à besoins spécifiques** (enfants suivis par le RASED, enfants à troubles psychiques non reconnus : cf. équipes éducatives, équipes de suivi, reconnaissances MDPH...) et toutes **les difficultés** que cela entraîne pour les enseignants **dans les classes** (le taux de retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> est de 26% en moyenne sur 5 ans, certains arrivent au collège sans maîtriser les compétences attendues en lecture et sont parfois non lecteurs, le réseau accueille un nombre importants d'élèves issus de groupes fragilisés –12% des élèves du collège sont des français issus de Mayotte parfois arrivés depuis peu en métropole, 13% sont des EFIV ces deux populations représentant donc 25% de la population du collège)
- + **Le taux de réussite au DNB**
- + **Le taux de passage en 2<sup>nde</sup> GT**
- + **Le suivi des élèves en 2<sup>nde</sup> dans les lycées autres que Guez de Balzac**
- + **Le taux de non passage en 1<sup>ere</sup> professionnelle, trop important**
- + **L'absence d'accompagnement** par des universitaires experts dans l'analyse des besoins de ces élèves (dans le cadre d'une **recherche-action**). A ce jour, cela fait défaut pour **adapter les dispositifs** et suivre les enseignants au plus près des profils spécifiques de leurs élèves.
- + **Le développement des temps de co-observations et d'analyse de pratique inter-degrés** dans une optique d'enrichissement mutuel des pratiques pédagogiques.
- + Un ciblage plus fin des **champs d'intervention** des maîtres+ pour un **recrutement profilé** de ces derniers.
- + Une **concertation** à développer avec les **enseignants du RASED** pour améliorer l'accompagnement de ces **élèves à profil particulier**.
- + La **pauvreté et la disparité des équipements numériques dans le 1<sup>er</sup> degré** qui ne permet pas une entrée convenable dans l'Ecole du numérique. C'est donc est un **frein** à la construction d'un véritable parcours **d'élaboration de ces compétences numériques** transdisciplinaires à l'échelle du réseau.
- + Une réflexion d'ampleur à conduire sur les **moyens de remplacement**, à ce jour insuffisants dans le 1<sup>er</sup> degré pour un **usage efficient des 54 heures**, au service des évolutions pédagogiques.

- + L'organisation de la **pondération au collège**, rendue difficile par l'imposition d'un **volant d'HS trop important** dans la DGH. C'est un **frein** à la préparation effective de co-interventions et à **l'organisation de rencontres inter degrés**.
- + Une trop **faible mixité sociale** sur le réseau, et particulièrement **au collège**, liée pour une part aux **stratégies d'évitement des familles** au moment de l'inscription de leurs enfants en 6<sup>ème</sup> ou même déjà avant dans le parcours scolaire de leur enfant :
- + La **qualité des lieux d'accueil** scolaires.
- + Un **accueil des moins de trois ans à accentuer et à repositionner**.
- + Malgré les efforts engagés, on constate un **suivi scolaire limité des familles** dû à leur éloignement et leur **méconnaissance** de la culture scolaire.

### 3. Le projet de réseau (2015 – 2019) reprend les 6 axes du Référentiel pour l'éducation prioritaire

*Priorité 1. Garantir l'acquisition du lire écrire parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.*

Constats initiaux et/ou ce qui existe déjà	Objectifs, Perspectives	Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place	Echéance (année)	Indicateurs
<b>Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines</b>				
A partir des évaluations de GS, CP CE2 et 6 <sup>ème</sup> .  Le constat révèle une pauvreté langagière chez les élèves (lexicale et syntaxique).	Enrichir de la maternelle au collège le réservoir lexical et la structuration syntaxique.  Mieux accompagner les élèves dans la construction et l'expression de leur pensée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Initier des parcours langage en maternelle (grande section) et en cycle 2, par des séances d'activité langagières quotidiennes de 45 min avec l'appui des maitres +.</b></li> <li>➤ <b>2. Orienter les interventions des professeurs ressource du collège vers le nouveau cycle 3 : Séances de co intervention permettant de travailler l'expression orale des élèves dans toutes les disciplines.</b></li> </ul>	2017  2016-2017	<i>Augmentation du corpus langagier des élèves, amélioration lexicale et syntaxique.</i>
A partir des évaluations de GS, CP CE2 et 6ème.  Constat d'une mauvaise compréhension en lecture (explicite et implicite).	Améliorer de la maternelle au collège le travail sur les inférences / implicite.  Poursuivre le travail d'explicitation et de compréhension des consignes et des attentes de l'école.  Développer des compétences fondamentales dans le domaine du lire dire parler.  Poser explicitement le contrat didactique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>3. Pérenniser et développer les dispositifs type MACLE au collège et sur les écoles (période de 3 à 4 semaines).</b></li> <li>➤ <b>4. Développer les activités ritualisées.</b></li> <li>➤ <b>5. Prendre le temps de ralentir le rythme des séances, en s'appuyant sur les moyens surnuméraire, afin d'explicitier davantage les objectifs de travail, les apprentissages, les procédures et les critères de réussite.</b></li> </ul>	2016-2017  2017-2018  2016-2019	<i>Amélioration des résultats en français au DNB (épreuve ponctuelle) avec réduction de l'écart entre contrôle ponctuel et contrôle continu.</i>

A partir des évaluations de GS, CP CE2 et 6ème	La production d'écrits doit être une priorité de la GS au collège.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>6. Débuter très tôt les activités de production d'écrits, comme préconisé dans les programmes de maternelle 2015 : « Les enfants ont besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit. La progressivité de l'apprentissage nécessite donc, dans l'enseignement, de partir non pas de la lecture mais de l'écriture. »</b></li> </ul>	2017	<p><i>Evaluation début 2016-2017, reprise au cours de l'année.</i></p> <p><i>Augmentation du nombre d'élèves participant à des concours liés à la maîtrise de la langue.</i></p>
Au regard du diagnostic réalisé par les IA-IPR sur le collège	La production d'écrits doit être, tout au long de la scolarité de l'élève, une activité quotidienne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>7. Développer la place des traces écrites courtes et intégrées aux séances d'apprentissage (réactivation ou institutionnalisation).</b></li> <li>➤ <b>8. Redéfinir les objectifs principaux des différentes co-interventions sur le REP+ , au service de la production d'écrits :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les assistants pédagogiques en GS pour jouer très tôt à produire de l'écrit et découvrir progressivement le principe alphabétique</li> <li>○ Le PDMQDC en CP pour poursuivre les activités de production d'écrits dès septembre</li> <li>○ Les assistants pédagogiques et les PDMQDC en CE1 pour continuer l'apprentissage du lire/écrire au-delà du CP</li> <li>○ Les professeurs réseau du CE2 à la 6ème pour rendre plus efficaces les temps de production d'écrits dans toutes les disciplines</li> </ul> </li> </ul>	<p>2017-2018</p> <p>2016</p> <p>2016</p> <p>2016</p> <p>2016</p> <p>2017</p>	<p><i>Amélioration des résultats en français au DNB (épreuve ponctuelle) avec réduction de l'écart entre contrôle ponctuel et contrôle continu.</i></p> <p><i>Amélioration des résultats des élèves en français en 2<sup>nde</sup>.</i></p>

## Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités

<p>Au regard de l'évaluation « cœur des apprentissages », le niveau de maîtrise des compétences de base en numération est préoccupant à l'entrée en sixième.</p>	<p>Prendre le temps d'installer avec soin les compétences de base en numération au cycle 2.</p> <p>Prévoir un « rebrassage » régulier au travers d'activités ritualisées sur les cycles 3 et 4 des compétences du cycle 2 en numération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. En GS et au CP, prendre le temps de conceptualiser les premiers nombres jusqu'à 20 et ne pas débiter trop tôt la conceptualisation du système décimal.</b></li> <li>➤ <b>2. Mettre en œuvre des « MAC-MATH » au cycle 3 grâce à l'action des professeurs réseau en mathématiques.</b></li> </ul>	<p>2016-2017</p>	<p><i>Evaluation en fin de cycle 3, en lien avec l'outil d'évaluation diagnostique et de remédiation « Le cœur des apprentissages », construit à destination des élèves du cycle 3 du réseau.</i></p>
<p>Les résultats sur la résolution de problèmes sont inquiétants dans les évaluations en 6ème 2014-2015.</p>	<p>Développer manipulation et contextualisation pour donner du sens.</p> <p>Travailler sur la résolution de problèmes et la lecture de consignes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>3. Travailler les situations problème en fin de cycle 1 pour construire le sens du nombre.</b></li> <li>➤ <b>4. Prioriser le travail sur les problèmes d'évocation de la manipulation au cycle 2.</b></li> <li>➤ <b>5. Mettre en œuvre un travail structuré sur la résolution de problèmes et les tâches complexes au cycle 3 et 4 en s'appuyant sur les ressources EDUSCOL, la recherche – action d'Angoulême Sud et l'IREM de Poitiers.</b></li> </ul>	<p>2017-2018</p>	<p><i>Amélioration des résultats à l'épreuve ponctuelle de mathématiques au DNB et réduction de l'écart avec le contrôle continu.</i></p>
<p>Les élèves manquent de références culturelles indispensables pour situer les savoirs.</p>	<p>Mettre en œuvre un parcours culturel (PEAC).</p> <p>Mettre en place un passeport culturel pour chaque élève en identifiant les ressources locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>6. A chaque niveau, enrichir le parcours minimal de 10 œuvres défini lors de la formation en histoire des arts (2014-2015) en travaillant des œuvres en écho.</b></li> <li>➤ <b>7. Faire fréquenter aux élèves les ressources culturelles locales et travailler sur les facilitations de transport pour les écoles et le collège du REP+.</b></li> <li>➤ <b>8. Pérenniser et consolider le tutorat / lycée Guez de Balzac et les Cordées de la réussite bac - 3 -&gt; bac +3.</b></li> <li>➤ <b>9. Création d'une CHAAP (classe à horaires aménagées en Arts plastiques) pour permettre la continuité sur le territoire.</b></li> </ul>	<p>2017-2018</p> <p>2017 - 2019</p>	<p><i>Note obtenue à l'épreuve d'HDA au DNB.</i></p> <p><i>Nombre d'élèves participant à la cordée de la réussite « ouverture culturelle » avec les étudiants de Guez de Balzac.</i></p> <p><i>Nombre de ressources culturelles locales exploitées au cours de la scolarité sur le réseau.</i></p>

Mettre en œuvre des stratégies éprouvées				
Le travail en atelier sur le 1 <sup>er</sup> degré fonctionne et développe l'autonomie des élèves. Cette organisation n'est que peu souvent reprise au collège.	Poursuivre la mise en place d'une organisation de travail efficace entre les 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés.	➤ <b>1. Co-construire et mettre en œuvre des schémas types (architectures) de séances pour rassurer les élèves et assurer la continuité entre les 1<sup>er</sup> et 2nd degrés.</b>	2016-2017	<i>Observation de formats définis par les corps d'inspection lors de leurs visites conseils ou d'inspection, voire inspections croisées.</i>
Les pratiques pédagogiques évoluent dans le cadre de dispositifs particuliers mais il n'y a pas de rayonnement dans le quotidien de la classe.  Trop peu d'échanges entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>nd</sup> degrés.	Encourager et permettre des temps d'analyse des pratiques.  Enrichir et diversifier les pratiques professionnelles des enseignants.	➤ <b>2. MACLE sur tous les niveaux du parcours scolaire des élèves.</b>	2017	<i>Evaluation des compétences visées avant et après le MACLE.</i>
Faute d'un équipement opérationnel, la ressource numérique ne peut pas être mise au service des apprentissages des élèves.	Prendre appui sur le numérique pour faciliter les apprentissages des élèves.	➤ <b>3. Intégrer davantage les usages numériques dans les pratiques pédagogiques.</b>  ➤ <b>4. Etendre les équipements numériques sur tout le réseau pour en favoriser l'usage au sein des classes : tablettes, classes mobiles.</b>	2019  2017	<i>Nombre d'élèves bénéficiant du dispositif D'COL.  Nombre d'enseignants utilisant régulièrement les TICE dans leur pratique.  Nombre d'élèves inscrits et actifs sur Labomep.</i>
L'aménagement de certaines classes de maternelle n'est pas porteur pour les apprentissages.	Développer la réflexion sur le lien direct entre l'organisation spatiale et la pédagogie.	➤ <b>5. Prendre en compte l'avancée de la réflexion sur l'aménagement des classes labellisées « moins de trois ans » pour la poursuivre dans les autres niveaux de l'école maternelle.</b>	2018	

## Priorité 2. Conforter une école *bienveillante et exigeante*.

Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà	Objectifs, Perspectives	Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place	Echéance (année)	Indicateurs
<b>Projets et organisation pédagogique et éducative</b>				
<p>Plus de 60% des élèves de cycle 3 ne révisent pas leurs leçons à la maison.</p> <p>De nombreux professeurs du collège constatent une absence de travail à la maison.</p> <p>Les CLAS des centres sociaux sont très sollicités par les familles.</p>	<p>Accompagner au mieux les élèves dans leur travail personnel en les dotant d'outils et de méthodes d'apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Développer des temps et des espaces pour que les élèves « apprennent à apprendre en apprenant » et ne pas renforcer les inégalités déjà existantes.</b></li> <li>➤ <b>2. Au collège, poursuivre la réflexion sur la place de l'aide aux devoirs dans les emplois du temps. (Possibilité d'aménager des temps d'aide aux devoirs sur le temps scolaire sur le 1<sup>er</sup> degré).</b></li> <li>➤ <b>3. Travailler le lien avec les partenaires (Familles et animateurs des CLAS des centres sociaux) pour accompagner au mieux les élèves.</b></li> </ul>	<p>2017-2019 (mise en place étayée par la formation en 2017, pour une généralisation effective à l'orée 2019)</p> <p>2017</p> <p>2017</p>	<p><i>Diminution du nombre d'élèves ne faisant pas leurs devoirs ou leçons.</i></p> <p><i>Augmentation des élèves pris en charge à l'aide aux devoirs et par le CLAS.</i></p> <p><i>Augmentation des actions dans le cadre du REAAP.</i></p> <p><i>Augmentation du nombre de familles mobilisées par les actions REAAP.</i></p>
<p>Pour de nombreux élèves l'orientation ne se fait pas par choix mais par défaut (pour des questions de mobilité). L'orientation vers la voie professionnelle se fait encore trop souvent par défaut .</p>	<p>Formaliser les parcours Avenir.</p> <p>Faire évoluer les stéréotypes sur l'égalité garçon / fille en appui sur les formations MAGISTER.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>4. Présenter les formations pour un choix basé sur un projet de vie et pas sur des contraintes matérielles.</b></li> <li>➤ <b>5. Développer, en s'appuyant sur le parcours Avenir, les liaisons collège-lycée au cycle 4 et les engager dès la classe de 4<sup>ème</sup>.</b></li> <li>➤ <b>6. Ouvrir le champ de possibles des élèves concernant l'orientation, en appui sur l'outil Folios qui permettra de garder traces du parcours de l'élève (action qui s'inscrit dans le parcours Avenir).</b></li> </ul>	<p>2016</p> <p>Année scolaire 2017-2018</p>	<p><i>Nombre d'élèves s'orientant en 2<sup>nde</sup> GT et suivi dans le lycée de secteur.</i></p> <p><i>Nombre d'élèves participant aux cordées de la réussite.</i></p> <p><i>Réduction du nombre d'échecs à l'issue de la 2<sup>nde</sup> professionnelle.</i></p> <p><i>Augmentation du nombre de filles accédant aux filières scientifiques et technologiques.</i></p> <p><i>Nombre d'élèves du réseau accédant au niveau bac+3.</i></p>

## Evaluation des élèves

L'évaluation n'a pas toujours la fonction de valorisation qu'elle devrait avoir.

L'évaluation n'est pas toujours utilisée comme un outil de régulation et d'apprentissage.

Les élèves ont du mal à entrer dans les apprentissages car ils ne saisissent pas pleinement ce que l'on attend d'eux.

Développer tout au long de la scolarité de l'élève une évaluation positive au service des apprentissages et qui met en lumière les progrès des élèves.

- **1. Poursuivre sur les petites classes l'évaluation basée sur l'observation des élèves. Ce sont des évaluations individualisées cherchant à mettre en avant les réussites des élèves.**
- **2. Développer des évaluations diagnostiques communes sur les niveaux CP et CE1 du réseau à l'image de l'évaluation « cœur des apprentissages en vigueur au cycle 3 ».**
- **3. De façon générale, l'évaluation, tout au long de la scolarité de l'élève, doit être partagée entre enseignants et élèves. Elle doit être sécurisante pour l'élève, avec une présentation en début de séquence et une participation des élèves à son élaboration quand cela est possible.**
- **4. Encore plus au collège, l'évaluation sera un outil important d'apprentissage, l'évaluation par compétences sera de plus en plus développée.**
- **5. Développer la réflexion sur le rôle et la place de la note.**

*Augmentation du nombre d'élèves maîtrisant « le cœur des apprentissages » (ensemble de compétences listées dans l'outil d'évaluation diagnostique construit à destination des élèves du cycle 3 du réseau).*

*A partir des évaluations élaborées en équipe ou évaluations nationales, diminution du nombre d'élèves ne maîtrisant pas les compétences attendues.*

Suivi des élèves				
En matière de suivi des élèves, il existe trop de déperdition d'informations entre les niveaux.	Travailler les liaisons (inter cycles / inter degrés) en termes de partage d'informations et de prise en compte des difficultés des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Rédiger des documents de liaison de type PPRE passerelle (fin de GS, 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> liaison collège Lycée), pour que les prises en charge des difficultés prévisibles des élèves puissent se mettre en place efficacement et rapidement.</b></li> </ul>	2017	
Certains enfants identifiés très tôt en grande difficulté ne bénéficient pas de prise en charge rapide.	Faciliter le suivi des élèves présentant des difficultés, par une individualisation et un suivi renforcé des parcours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>2. Continuer à envisager le traitement de la difficulté scolaire comme un objet de responsabilité partagée avec tous les partenaires.</b></li> <li>➤ <b>3. Veiller à communiquer très tôt dans l'année au RASED les éléments nécessaires pour une prise en charge plus efficace des élèves repérés.</b></li> <li>➤ <b>4. Poursuivre les GPDS (groupes de prévention du décrochage scolaire) et renforcer les liens avec les écoles.</b></li> <li>➤ <b>5. Développer le partenariat avec les structures qui accompagnent les élèves à besoins éducatifs spécifiques.</b></li> </ul>	2017	<i>Diminution du nombre d'élèves identifiés comme étant en grande difficulté.</i>

*Priorité 3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.*

Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà	Objectifs, Perspectives	Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place	Echéance (année)	Indicateurs
<b>Coopération avec les parents</b>				
<p>Les parents viennent à l'école essentiellement lorsqu'ils sont convoqués ou sur des temps festifs.</p> <p>Environ 5% seulement des parents assistent aux réunions de pré-rentrée.</p> <p>Des temps de rencontre parents - partenaires (3 journées, avec possibilité de compteur temps).</p>	<p>Renforcer la qualité de la relation école-famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant dès la maternelle en les associant aux apprentissages (exemple de la semaine de la maternelle).</b></li> <li>➤ <b>2. Rendre lisibles aux parents le fonctionnement de l'école, les outils, les attentes de l'institution les rôles des différents acteurs éducatifs, etc.</b></li> </ul>	<p>2017</p>	<p><i>Nombre de parents s'investissant dans les instances.</i></p> <p><i>Nombre de parents participant aux élections.</i></p> <p><i>Nombre de parents investissant le dispositif « L'école des parents ».</i></p>
<p>L'assiduité des parents aux temps institutionnels se raréfie au fil du parcours des élèves.</p> <p>Les parents sont présents dans les instances mais peu actifs. Ils ne sont pas toujours représentatifs de la diversité du public accueilli.</p>	<p>Maintenir l'implication des familles tout au long de la scolarité de leurs enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>3. Travailler les liaisons, souvent cause d'inquiétude pour les parents. (GS/ CP, CM2/6ème) par des rencontres, des vidéos, des moments de portes ouvertes, à l'image de la mallette des parents.</b></li> <li>➤ <b>4. Travailler des espaces d'accueil pour les parents au sein des établissements.</b></li> </ul>	<p>2017</p>	<p><i>Nombre de parents présents aux réunions « Mallette des parents ».</i></p>

<p>Les actions CESC permettent d'associer les parents aux actions de citoyenneté des élèves.</p>	<p>Impacter le comportement des élèves par le travail mené auprès de leurs familles (valeurs de la République, laïcité).</p> <p>Tenir compte des cultures d'origine des familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>5. S'appuyer sur le moyen Assistant social à temps plein sur le réseau pour accompagner les parents dont les enfants sont en situation de décrochage.</b></li> <li>➤ <b>6. Poursuivre l'implication des acteurs de Vie scolaire dans les actions du CESC et la réalisation du Parcours Citoyen, en lien avec l'équipe enseignante et les partenaires.</b></li> <li>➤ <b>7. Faciliter l'implication et l'investissement des parents par les actions menées en partenariat avec les Réseau d'Aide et d'Appui à la Parentalité (suivi de la scolarité de l'élève via l'outil numérique, accompagnement des familles ne maîtrisant pas la langue...).</b></li> </ul>	<p>Actions menées sur les 4 années du contrat</p>	<p><i>Nombre de parents présents aux réunions institutionnelles.</i></p> <p><i>Taux de participation aux élections des parents d'élèves.</i></p> <p><i>Ces indicateurs font référence à ceux proposés dans le dispositif « La malette des parents ».</i></p> <p><i>Nombre de parents participants aux actions REAAP.</i></p>
--	---	--	---	--

## Coopérer avec les partenaires

<p>De nombreux élèves du REP+ fréquentent les centre sociaux dès la fin de l'école.</p> <p>Un bon climat scolaire dépend d'un bon climat sur le quartier. Cela repose sur un partage actif d'informations et une cohérence des comportements, peu important le lieu et le contexte.</p> <p>Des temps de rencontre parents-partenaires (3 journées, avec possibilité de compteur temps).</p>	<p>La coopération avec les partenaires du REP+ doit se faire au bénéfice des élèves et de leur bien être (apprentissage et épanouissement) dans un contexte de valeurs communes et partagées.</p> <p>Un PEDT consensuel doit concourir à une sécurisation des élèves dans les différentes sphères de la vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Favoriser l'inscription des élèves à l'aide aux devoirs.</b></li> <li>➤ <b>2. Nourrir les Liens avec la PMI, le PRE, l'assistante sociale...</b></li> <li>➤ <b>3. Renforcer les liens avec les partenaires : la ville, le délégué du préfet, participer activement au Comité de veille et tranquillité publique, coopérer avec la police municipale, le référent sécurité et l'équipe mobile de sécurité de l'éducation nationale.</b></li> </ul>	<p>Actions menées sur les 4 années du contrat</p>	<p><i>Nombre d'élèves fréquentant l'aide aux devoirs.</i></p> <p><i>Nombre de parcours PRE.</i></p> <p><i>Baisse des incivilités sur les établissements mais également sur les espaces de vie publique.</i></p> <p><i>Nombre de commissions éducatives et de conseils de discipline.</i></p>
---	--	--	---	--

*Priorité 4. Favoriser le **travail collectif** de l'équipe éducative.*

Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà	Objectifs, Perspectives	Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place	Echéance (année)	Indicateurs
<p>Des temps de concertation par cycle (1 journée)</p> <p>Des temps de concertation par école (2 journées)</p> <p>Le conseil école-collège</p> <p>Le comité de pilotage</p> <p>Des temps de concertation inter degrés et des temps spécifiques pour la mise en œuvre du nouveau cycle 3</p> <p>Des conseils d'enseignement, des conseils de cycle et des conseils des maîtres</p> <p>Des conseils pédagogiques</p> <p>Des conseils de classe de 6ème ouverts aux PE de CM2</p>	<p>Recentrer les temps de concertation sur les préoccupations pédagogiques.</p> <p>Renforcer les temps de travail institutionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Mettre en place des temps de visites croisées (3H00) accompagnées (dans la mesure du possible) prélevés sur le temps de concertation.</b></li> <li>➤ <b>2. Mettre en place les conseils de cycle 3.</b></li> <li>➤ <b>3. Pérenniser l'équilibre entre temps de concertation, temps de relation avec les partenaires et temps de formation.</b></li> <li>➤ <b>4. Mettre en place des progressions et programmations à partir des nouveaux programmes (cycles 1, 2, 3 et 4) afin de définir et réaliser une cohérence sur le réseau.</b></li> </ul>	<p>2017</p> <p>2017</p> <p>2017</p> <p>2016-2017</p>	

## Priorité 5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.

Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà	Objectifs, Perspectives	Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place	Echéance (année)	Indicateurs
<p>Les formations REP+ 2015-2016 s'organisent de la manière suivante :</p> <p>1 groupe TPS PS MS « langage » ; « gestion du temps et de l'espace »</p> <p>1 groupe GS CP « PDMQDC production d'écrits » ; « numération »</p> <p>1 groupe CE1 CE2 « lecture compréhension » ; « numération »</p> <p>1 groupe CM1 CM2 6ème « numération » ; « motivation et climat scolaire »</p> <p>Les enseignants ont besoin de gagner en expertise pour mieux lire les obstacles à l'apprentissage dans les domaines du lire-dire-écrire et de la numération.</p> <p>Il est nécessaire de renforcer le nouveau cycle 3 par le biais des formations.</p>	<p>Prévoir des temps spécifiques de formation par cycle portant sur des domaines didactiques et pédagogiques précis.</p> <p>Prévoir des temps de formation inter-cycles, notamment entre la GS et le CP.</p> <p>Développer un accompagnement des formations et des pratiques par un chercheur (partage et mutualisation entre les 2 REP+).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Les avancées de la recherche doivent être vulgarisées et testées dans des classes du REP+.</b></li> <li>➤ <b>2. Les temps de formation pourraient être scindés en 3 (1 - apports théorique général / 2 - apports pratiques et construction d'outils / 3 - retours et analyse de pratique).</b></li> <li>➤ <b>3. Ces temps doivent être pensés en aller-retour avec la classe.</b></li> <li>➤ <b>4. Anticiper, lire, comprendre, interpréter et lever les obstacles à l'apprentissage.</b></li> <li>➤ <b>5. Formation inter Réseau (REP+ de Soyaux) sur la mise en place des MACLE MACLO.</b></li> <li>➤ <b>6. Formation sur l'évaluation formative et l'explicitation du contrat didactique.</b></li> <li>➤ <b>7. Formation élargie sur les gestes professionnels de base actuellement destinée aux enseignants nouvellement arrivés sur le REP+.</b></li> <li>➤ <b>8. Formation sur la cohérence d'une architecture de séance type sur le cycle 3 et le début du cycle 4 (stabilisation des formats).</b></li> <li>➤ <b>9. Formation sur la mise en œuvre de la différenciation, sur la continuité entre APC et Aide personnalisée, sur « anticipation et remédiation ».</b></li> <li>➤ <b>10. La tâche complexe : objectif et tâche.</b></li> <li>➤ <b>11. Anticiper et gérer des situations de crise (interventions de professionnels : psychologues scolaires, éducateurs CMP / CMPP, chercheurs).</b></li> </ul>	<p>2019</p> <p>2017</p> <p>2017</p> <p>2017</p> <p>2017</p> <p>2018-2019</p>	

## Priorité 6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

Constats initiaux et/ou Ce qui existe déjà	Objectifs, Perspectives	Actions (indiquer les cycles concernés) à poursuivre et/ou à mettre en place	Echéance (année)	Indicateurs
<b>Pilotage et fonctionnement du réseau</b>				
Comité de pilotage restreint (IA-IPR / IEN / CE) aidé du coordonnateur et du conseiller pédagogique.	<p>Institutionnaliser ces temps de pilotage.</p> <p>Renforcer la régularité tout au long de l'année.</p> <p>Inscrire le fonctionnement du réseau au sein de l'ECLORE.</p> <p>S'appuyer davantage sur l'expertise des PES.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Développer le suivi des actions sur le terrain.</b></li> <li>➤ <b>2. Nourrir les liens entre les conseillers pédagogiques et le coordonnateur de réseau.</b></li> <li>➤ <b>3. Renforcer l'évaluation des actions pour une meilleure efficacité.</b></li> <li>➤ <b>4. Rédiger la lettre de mission du coordonnateur à partir d'un cadre académique.</b></li> <li>➤ <b>5. Développer les projets du réseau au sein du réseau ECLORE.</b></li> <li>➤ <b>6. Développer les actions associant les enseignants de la SEGPA au sein du collège et du réseau (PES PLP).</b></li> <li>➤ <b>7. Prolonger l'accompagnement des pilotes par les chargés de mission et le CAREP.</b></li> <li>➤ <b>8. Développer et renforcer le comité de pilotage du réseau, en s'appuyant sur l'expertise et les orientations du comité de pilotage académique.</b></li> <li>➤ <b>9. Prévoir des brigades de remplacement en nombre suffisant, pour pouvoir couvrir les besoins sur les 2 REP+</b></li> <li>➤ <b>10. Développer des visites conseils, croisées IEN-IA-IPR sur le nouveau cycle 3, à partir d'un référentiel d'observables communs.</b></li> </ul>	<p>2017</p> <p>2017</p> <p>2017</p> <p>2017</p>	<p><i>Fréquence de ces temps de travail.</i></p> <p><i>Nombre de participations aux projets ECLORE.</i></p> <p><i>Nombre d'échanges de service entre le PES et le PLC.</i></p>

Evaluation				
	Définir les indicateurs les plus pertinents pour un tableau de bord reflétant la réalité du réseau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Construire un panel d'indicateurs.</b></li> <li>➤ <b>2. Réaliser un tableau de bord.</b></li> <li>➤ <b>3. Sur certains niveaux-clés (CP, CM1, 6ème...), mise en place d'évaluations diagnostiques harmonisées sur le REP+.</b></li> <li>➤ <b>4. Pour le cycle 3, il existe déjà « l'évaluation du cœur des apprentissages » en français et en mathématiques. Ces évaluations pourraient-êtr e encore plus objectivées si elles étaient corrigées par d'autres enseignants que les enseignants de la classe.</b></li> <li>➤ <b>5. Développer des visites conseils, croisées IEN-IA-IPR sur le nouveau cycle 3, à partir d'un référentiel d'observables communs.</b></li> </ul>	<p>2015-2016</p> <p>2015-2016</p> <p>2017</p> <p>2017</p> <p>2017</p>	
Valorisation du travail et communication				
	Améliorer la médiatisation des réussites (actions et résultats) de l'élève tout au long de son parcours scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1. Mettre en avant les liens entre les actions et les résultats qui en découlent (via le site du collège, la presse, les blogs des écoles, le site de la DSDEN 16, celui du CAREP).</b></li> <li>➤ <b>2. Développer les outils de communication à destination des parents.</b></li> <li>➤ <b>3. Valoriser les actions et les réussites en REP+ par la cellule de communication académique (CAREP).</b></li> </ul>	<p>2017</p> <p>2018</p> <p>2018</p>	<p><i>Nombre de visites sur le site.</i></p> <p><i>Nombre de parutions dans la presse.</i></p>

#### 4. Rappel des 4 axes du projet académique au 1<sup>er</sup> septembre 2015

- Mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par une mise en liaison des établissements : réseaux **ECLORE**, Ecoles Collèges Lycées pour l'**O**rientation et la **R**éussite des Elèves.
- Promouvoir une école inclusive
- Faire entrer l'Ecole dans l'ère du numérique
- Offrir une formation de qualité pour les personnels d'enseignement et d'éducation tout au long de leur vie

#### 5. Dispositifs spécifiques sur le réseau.

##### ➤ Scolarisation des moins de 3 ans :

L'ouverture à la rentrée 2014 d'une 2ème classe pouvant accueillir les moins de 3ans sur le territoire REP+, a permis aux enseignants de travailler cet accueil particulier. Cette pédagogie adaptée s'articule autour de 5 points forts :

- **La place de l'enfant au sein du collectif classe**, son ouverture vers ses pairs. Ceci se traduit concrètement par une diminution de temps attribués au grand collectif pour privilégier les temps d'activités individuels ou en tout petits groupes.

- **Le respect du rythme de l'enfant** et de son besoin de pouvoir s'isoler du grand groupe pour se reposer.

- **L'importance du rapport au corps de l'enfant** qui a besoin de bouger pour affiner son apprentissage récent de la grande motricité. L'aménagement de la classe intègre cette préoccupation.

- **Le travail indispensable de la relation avec les parents** : il s'agit de leur offrir un accompagnement particulier pour qu'ils puissent passer de la position de parents à celle de parents d'élèves.

- **La place prépondérante du langage** au sein des apprentissages.

Il existe ainsi sur le Réseau Michelle Pallet 2 unités de scolarisation des élèves de moins de 3ans. Sur le territoire de Basseau, la classe de TPS existe depuis plus de 15 ans. Implantée dans l'école Alain Fournier, la pertinence de la localisation de la seconde classe de TPS mériterait d'être interrogée, au regard des besoins du territoire de la Grande Garenne.

##### ➤ Plus de maîtres que de classes :

Fort de l'expérience de l'année de préfiguration, l'équipe de pilotage a redéployé le dispositif « plus de maître que de classe » de la façon suivante :

Tout au long de l'année, la priorité a été donnée aux classes de CP pour travailler la combinatoire, la fusion syllabique, la production d'écrit ainsi que la conceptualisation des premiers nombres. En parallèle, sur les classes de CE1, aux trimestres 2 et 3 les interventions ont été axées sur la production d'écrit, la compréhension en lecture ainsi que la conceptualisation du système décimal.

Ce dispositif permet la réflexion sur les modalités d'organisation des apprentissages et sur les différents modes de co-intervention au service des élèves et des apprentissages fondamentaux.

➤ **Accompagnement continu en 6ème :**

A la lecture de la circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014, définissant la nature de l'accompagnement continu, il a été défini le mode de fonctionnement suivant :

- **2h par 6ème** : un groupe D'COL (un professeur et un assistant pédagogique), un groupe pris en charge par un assistant pédagogique (reprise des cahiers, des supports de cours, aide aux devoirs), un groupe pris en charge par un professeur (découverte et recherche documentaires, initiation à l'allemand, ateliers d'amélioration de la maîtrise de la langue écrite et orale)

- **1h par 6ème** : un groupe pris en charge par un assistant pédagogique, un groupe par un professeur (reprise du fonctionnement décrit dans le point précédent)

- **3h sur l'EDT des élèves** sont donc consacrées à l'accompagnement continu. L'accompagnement continu est inscrit à l'EDT régulier des élèves et des professeurs, il n'est donc pas optionnel.

## **6. Annexes actualisées chaque année**

- La fiche CAREP du réseau précisant les noms et prénoms du Principal, de l'Inspecteur de l'Education Nationale, et des directrices ou directeurs d'écoles.
- Le tableau de bord du réseau (sur la base du tableau de bord commun de l'Education Prioritaire).
- La ventilation des effectifs du réseau, par niveaux scolaires et par année de naissance.
- La composition du comité de pilotage.
- La composition du conseil école collège.

**Annexe 1 : Réseau REP+ M Pallet**  
**Pilotage des ETABLISSEMENTS**  
 année scolaire 2015 / 2016

Prénom	Nom	Etablissement	Fonction
<b>Christophe</b>	<b>THOMASSIN</b>	Collège M Pallet	Chef d'établissement
<b>Catherine</b>	<b>MOTTET</b>	Rectorat Poitiers	IA-IPR référente du REP+
<b>Sandrine</b>	<b>ETCHEVERRY</b>	DSDEN Charente	IEN Angoulême Pré élémentaire REP+
<b>Thomas</b>	<b>CHAMARD</b>	Ecole A Uderzo	Coordonnateur REP+
<b>Mélanie</b>	<b>VIVIEN</b>	Ecole A Uderzo	Directrice école élémentaire
<b>Catherine</b>	<b>METAYER</b>	Ecole C Renoir	Directrice école élémentaire
<b>Amélie</b>	<b>PEYTOUR</b>	Ecole A Fournier	Directrice école élémentaire
<b>Gaëlle</b>	<b>LACROIX</b>	Ecole M Curie	Directrice école élémentaire
<b>Fanny</b>	<b>ROBION</b>	Ecole St-Exupéry	Directrice école maternelle
<b>Corinne</b>	<b>CHARBONNIER</b>	Ecole A Renoir	Directrice école maternelle
<b>Julie</b>	<b>SURGET</b>	Ecole A Fournier	Directrice école maternelle
<b>Christelle</b>	<b>KREBS</b>	Ecole C Peguy	Directrice école maternelle



## **Annexe 2 :**

### **Composition du Conseil Ecole-Collège :**

(L'équipe de pilotage se réserve la possibilité d'inviter toute personne supplémentaire si l'ordre du jour l'impose. Bien sûr, elle veillera à ce que la parité 1<sup>er</sup> / 2<sup>nd</sup> degré demeure respectée.)

#### **Présents 1<sup>er</sup> degré :** *11 personnes*

- IEN
- Conseiller pédagogique
- 8 représentants ECOLES
- Coordinateur

#### **Présents 2<sup>nd</sup> degré :** *11 personnes*

- Principal
- Principal Adjoint
- Principall Adjoint chargé de la SEGPA
- 8 représentants COLLEGE
- 7 professeurs
- 1 Assistante Pédagogique



### Annexe 3 :

## Composition du Comité de pilotage

- + IA - DASEN
- + Principal du collège
- + IEN de la circonscription
- + IA IPR référent du REP+
- + Principal adjoint
- + Directeur SEGPA
- + Conseiller pédagogique 1<sup>er</sup> degré
- + Représentant(s) Conseil Départemental
- + Professeurs réseau
- + Directrices 1<sup>er</sup> degré
- + Infirmière scolaire
- + Assistantes Pédagogiques
- + Agent de Prévention et de Sécurité
- + Assistante sociale réseau
- + Ville d'Angoulême
  - ➔ Elus Education jeunesse
    - + Directeur du service
  - ➔ Elu prévention et sécurité
    - + Directeur du service
- + Délégué du préfet
- + Coordinatrice Programme de Réussite Educative
- + Coordonnateur REP+

**Annexe 4 :** □ Le tableau de bord du réseau (sur la base du tableau de bord commun de l'Education Prioritaire).



**CLG MICHELLE PALLET**

Etablissement public, RNE : 0160113L

**Chef d'établissement : M. THOMASSIN Christophe**

12 RUE PIERRE AUMAÎTRE - BP 369 16008 ANGOULEME

05 45 91 34 35

ce.0160113L@ac-poitiers.fr

---

**Caractéristiques**

Catégorie financière	2
Education prioritaire	REP+
Effectif élèves	244
Effectif enseignants	32
Effectif administratifs	19

---

**Offre de formation**

Options obligatoires :  
LV1 : Allemand Anglais / LV2 : Allemand Espagnol

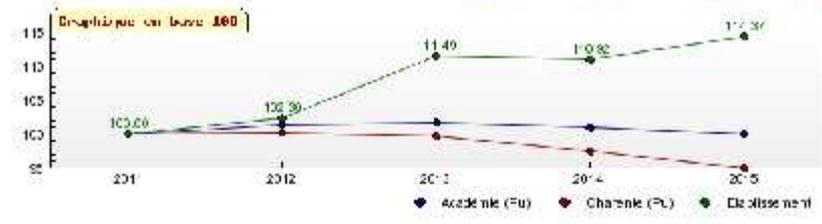
Options facultatives :  
Boxe française , DP3, Langues et cultures de l'Antiquité LATIN , Tennis , atelier pratique artistique : video ,

Premier cycle :  
Formations générales - SEGPA - Sections bilingues - Sections sportives

**Population scolaire**

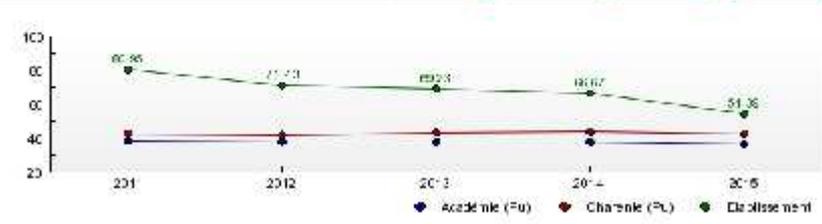
■ Effectifs  
■ Effectifs collège (hors SEGPA)

Effectifs collège (hors SEGPA)	2011	2012	2013	2014	2015
Académie (Pu)	66155.00	67064.00	67273.00	66817.00	66135.00
Charente (Pu)	13065.00	13093.00	13028.00	12738.00	12422.00
<b>Etablissement</b>	<b>174.00</b>	<b>178.00</b>	<b>194.00</b>	<b>193.00</b>	<b>199.00</b>
<b>Effectif</b>	<b>174</b>	<b>178</b>	<b>194</b>	<b>193</b>	<b>199</b>



■ Caractéristiques sociales  
■ Pourcentage d'élèves de fême d'origine sociale défavorisée

Taux PCS défavorisées en 6e (%)	2011	2012	2013	2014	2015
Académie (Pu)	38.91	37.72	37.99	37.78	36.91
Charente (Pu)	42.69	42.25	43.44	43.89	42.46
<b>Etablissement</b>	<b>80.95</b>	<b>71.43</b>	<b>69.23</b>	<b>68.67</b>	<b>54.39</b>
<b>Effectif</b>	<b>42</b>	<b>56</b>	<b>52</b>	<b>45</b>	<b>57</b>



**Annexe 5 : La ventilation des effectifs du réseau, par niveaux scolaires et par année de naissance.**

	2ans	3ans	4ans	5ans	6ans	7ans	8ans	9ans	10ans	11ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17ans	total
TPS	21	0	0	0	0												21
PS	0	100	0	0	0												100
MS	0	0	99	0	1												100
GS	0	0	0	95	5												100
CLIS	0	0	1	2	7	1	1										12
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>										<b>333</b>
CP				1	95	3	0	0	0	0							99
CE1					1	71	16	1	0	0							89
CE2					0	1	67	21	0	0							89
CM1					0	0	0	62	12	0							74
CM2					0	0	0	2	53	17							72
CLIS						1	3	1	3	5							13
<b>TOTAL</b>					<b>96</b>	<b>76</b>	<b>86</b>	<b>87</b>	<b>68</b>	<b>22</b>	<b>0</b>						<b>436</b>
6ème									1	43	14	0	0	0	0	0	57
5ème										0	24	19	0	0	0	0	43
4ème										0	0	37	13	0	0	0	50
3ème										0	0	1	32	14	1	1	49
<b>TOTAL</b>									<b>1</b>	<b>43</b>	<b>38</b>	<b>57</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>199</b>
6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>										0	6	6	1	0	0	0	13
4ème										0	0	0	15	2	0	0	17
3ème										0	0	0	0	15	3	0	18
<b>Total</b>										<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>48</b>
<b>Total</b>	21	100	100	97	109	77	87	87	69	65	44	63	61	31	4	1	1016

## **7. Echancier**

### Evaluation et avenant :

Ce projet de réseau sera l'objet d'une évaluation annuelle à compter du mois de mai 2017.

Il pourra faire l'objet d'un avenant chaque année, si nécessaire.

Signature du projet

MADAME LA RECTRICE, CHANCELIERE DES UNIVERSITES

MME ANNE BISAGNI-FAURE

MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA CHARENTE

DOMINIQUE BOURGET

MONSIEUR LE PRINCIPAL DU COLLEGE M PALLET

CHRISTOPHE THOMASSIN

MADAME L'INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA CIRCONSCRIPTION ANGOULEME PRE ELEMENTAIRE

SANDRINE ETCHEVERRY